



Influenza aviaire H5N1 Prévention du risque en élevage bovin laitier

Février 2026

État des connaissances au 6 février 2026

L'influenza aviaire est une maladie virale due à des *Influenzavirus* de type A, affectant principalement l'avifaune sauvage, qui constitue leur réservoir naturel, et les oiseaux domestiques. Le taux de mortalité chez les oiseaux est variable, selon que la souche virale est faiblement ou hautement pathogène.

Parmi les nombreuses souches d'*Influenzavirus*, **le virus de type H5N1 se distingue par sa pathogénicité et sa capacité d'adaptation**, qui lui permet d'infecter de nouveaux hôtes (carnivores, rongeurs, ruminants, mammifères marins, homme...).

Il circule depuis trois décennies sur tous les continents via les migrations d'oiseaux sauvages, provoquant des épizooties régulières et dramatiques dans les élevages de volailles.

Les années 2024 et 2025 ont été marquées par une panzootie sans précédent, et par un événement inattendu : **la détection et la circulation à grande échelle du H5N1 dans le cheptel bovin laitier, aux États-Unis.**



De quoi parle-t-on ?



Que s'est-il passé ?

Le point de départ de cette épizootie est l'introduction du virus dans un cheptel bovin par des oiseaux infectés, probablement au Texas, fin 2023¹.

Le virus, excrété en grande quantité dans le lait des bovins infectés, s'est ensuite propagé entre élevages par le transport d'animaux infectés, et entre animaux par le lait et le matériel de traite. Ce n'est qu'en mars 2024 que les cas d'infection des bovins

par le H5N1 ont été déclarés.

À date, les virus circulant dans le cheptel bovin aux États-Unis (génotypes B3.13 et D1.1 du clade 2.3.4.4b) n'ont pas été isolés en Europe.

Le comportement des souches circulant actuellement en Europe n'est pas encore connu avec précision². Le 23/01/2026, une vache a été trouvée séropositive dans un élevage aux Pays-Bas, mais le virus n'a été ni isolé ni génotypé.

Dans les cheptels contaminés, seuls 20% des animaux présentent des symptômes³.

Le signe d'appel est une chute brutale de la production laitière, accompagnée de signes peu spécifiques : apathie, appétit diminué, baisse de la rumination. Les mammites sont fréquentes (mais pas systématiques) et le lait est jaunâtre et épaissi⁴. Les veaux peuvent présenter des signes respiratoires modérés et de la diarrhée.

Le pic clinique est atteint 4 à 6 jours après infection et les symptômes décroissent ensuite sous 10 à 14 jours. La mortalité est faible, mais la productivité du

troupeau est significativement diminuée, avec des baisses de production laitière relevées jusqu'à 77 jours post-infection.

La particularité des cas d'IAHP bovins aux USA est la forte concentration de virus infectieux dans le lait⁵.

L'excrétion du virus commence plusieurs jours avant les premiers signes cliniques et le H5N1 peut alors être détecté dans le lait de tank par PCR. La PCR se négative après 45 à 60 jours.



Les signes cliniques

¹Krammer F. et al. 2025. Highly pathogenic avian influenza H5N1: history, current situation, and outlook.

²Rapport de l'EFSA. <https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.2903/j.efsa.2025.9834>

³Peña-Mosca F. et al. 2025. The impact of highly pathogenic avian influenza H5N1 virus infection on dairy cows

⁴Azeem R.M. et al. 2025. Emerging threats of H5N1 clade 2.3.4.4b: cross-species transmission, pathogenesis, and pandemic risk.

⁵Campbell A.J. et al. 2025. Surveillance on California dairy farms reveals multiple sources of H5N1



Protégeons nos troupeaux



GDS
France



Influenza aviaire H5N1

Prévention du risque en élevage bovin laitier

Février 2026

Les mesures de prévention et de biosécurité

Conseils généraux



Les personnes pouvant être en contact avec des oiseaux morts contaminés (éleveurs, chasseurs, ornithologues, vétérinaires...), doivent impérativement **porter des Équipements de Protection Individuelle (EPI)** adaptés : vêtements de protection, masque de protection respiratoire FFP2, lunettes ou visière, gants étanches.

Dans les zones à forte circulation de H5N1, ces

équipements sont également recommandés pour la manipulation d'oiseaux vivants.

Il est fortement **recommandé** aux professionnels en contact avec des volailles ou des porcs de se **vacciner contre la grippe saisonnière**. L'objectif de cette vaccination est de **limiter les co-infections et le risque de «réassortiments» entre les virus** de la grippe saisonnière et les virus H5N1.

Les mesures suivantes permettent de limiter le risque d'introduction du virus H5N1 dans un élevage bovin indemne :

Éviter tout contact direct ou indirect entre les bovins de l'exploitation et les oiseaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages :

- Limiter au maximum l'accès des oiseaux :
 - ◇ aux zones de stockage «ouvertes» des aliments, par la pose de bâches ou de filets fins (type volière). Cette pratique permet de limiter le risque d'IAHP, mais aussi d'autres pathologies comme le botulisme ou la salmonellose.
 - ◇ à l'intérieur des bâtiments avec par exemple un grillage sur les faitages ou des filets anti-oiseaux dans les bâtiments semi-ouverts
- Mettre en place un système d'effarouchement pouvant être visuel, sonore ou laser afin d'éloigner les oiseaux de la zone d'élevage⁶.
- Éviter autant que possible l'abreuvement des bovins à des points d'eaux accessibles aux oiseaux.

- En cas de présence d'oiseaux morts dans les points d'abreuvement, vider, laver et désinfecter ces derniers.

En cas de **mortalité anormale d'oiseaux** : alerter la mairie, le vétérinaire sanitaire, la DDPP ou l'OFB selon le cas.

Retirer les cadavres d'oiseaux situés à proximité des bovins, en utilisant les EPI adaptés.

Renforcer la **surveillance clinique** des bovins et appeler le vétérinaire en cas de doute. Les signes d'appel sont les suivants : chute de lactation, lait épais ou décoloré, apathie, inappétence, fièvre, déshydratation...

Dans les élevages mixtes (ateliers bovins et volailles) : respecter scrupuleusement les mesures générales de biosécurité en élevage, notamment, **ne pas mélanger les ateliers d'espèces différentes** et avoir du matériel et une tenue (vêtements, bottes) spécifiques à chaque atelier.

Ce même principe est applicable dans les élevages où se trouve un enclos de volailles «domestiques» ; il faut également empêcher la divagation de celles-ci.



⁶ <https://www.web-agri.fr/batiments-d-elevage/article/172398/comment-limiter-les-nuisances-des-oiseaux-en-elevage->



Protégeons nos troupeaux



GDS
France



Influenza aviaire H5N1 Prévention du risque en élevage bovin laitier

Février 2026

Pour en savoir plus

- [Conduite à tenir en cas d'exposition à risque et d'apparition de symptômes \(SPF\)](#)
- [Fiche Maladie Grippe aviaire \(Institut Pasteur\)](#)
- [Tout ce qu'il faut savoir sur l'influenza aviaire \(MAASA\)](#)
- [Influenza aviaire : les risques sanitaires actuels pour les animaux et les humains \(Anses\)](#)
- [Bulletins hebdomadaires de la plateforme ESA \(Epidémiosurveillance Santé Animale\)](#)

Du côté de l'OMS et de l'OMSA

- <https://www.woah.org/fr/influenza-aviaire-hautement-pathogene-iahp-chez-les-bovins/>
- <https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/influenza-h5n1>



Protégeons nos troupeaux